

INFO PRESSE

21/02/2023

Appel à projets : GRDF accompagne la décarbonation de l'industrie à partir de gaz verts et d'hydrogène

GRDF a lancé fin janvier un appel à projets pour identifier et accompagner des projets territoriaux de décarbonation de l'industrie. Responsable d'environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France, le secteur industriel doit rapidement trouver des solutions pour se décarboner. GRDF accompagne cette transition en soutenant l'émergence de projets territoriaux mettant en œuvre prioritairement des gaz verts ou de l'hydrogène renouvelable et bas carbone. Les industriels, les producteurs de gaz verts, les collectivités, les syndicats d'énergies ou les bureaux d'études qui souhaitent mettre en œuvre ce type de projets peuvent déposer leur candidature jusqu'au 17 mars 2023.

Accélérer l'émergence des zones industrielles bas-carbone via des projets territoriaux et innovants

Le secteur industriel représente près de 35 % du gaz naturel consommé en France, faisant du gaz l'énergie de référence de très nombreux procédés. GRDF accompagne d'ores et déjà au quotidien ses clients industriels dans l'efficacité énergétique et la décarbonation de leurs usages. L'entreprise lance en complément cet appel à projets visant à accompagner des projets de décarbonation territoriaux et innovants. Les projets proposés devront mettre en œuvre une ou plusieurs des solutions de décarbonation suivantes :

- Gaz verts – méthanisation, méthanation, pyrogazéification et gazéification hydrothermale – distribués à travers le réseau public de distribution de gaz exploité par GRDF ;
- Hydrogène renouvelable et bas-carbone, via le développement de boucles territoriales de collecte et de desserte 100% H₂ ;
- Captage et valorisation du CO₂, notamment pour la production de méthane de synthèse.

GRDF sera attentif aux projets qui permettront aux collectivités territoriales de développer des boucles locales vertueuses d'économie circulaire, de valoriser les déchets du territoire ou de soutenir une agriculture durable. Les gaz verts produits à partir de déchets organiques apportent en effet une réponse concrète aux enjeux de décarbonation et le potentiel est bien réel. Dès 2030, 20 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable ; en 2050, la France a le potentiel de couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz renouvelables.

GRDF propose d'accompagner les lauréats dans la réalisation des études de faisabilité et le cadrage en amont du projet prévoyant une enveloppe de 500 000 € répartie entre les projets retenus. GRDF soutiendra également les lauréats dans la valorisation de leur projet au niveau territorial et national.

Les porteurs de projet peuvent déposer leur candidature jusqu'au 17 mars 2023 sur le site innovation.grdf.fr. Les lauréats seront annoncés d'ici le début du mois de mai 2023.

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse GRDF : grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11